

Sommaire

- *Etat civil 2011*
- *Urbanisme 2011*
- *Les finances communales*
- *Compte rendu des conseils municipaux*
- *Informations*
- *Vie des associations*
- *Anecdote*
- *La chronique historique*
- *Calendriers des manifestations 2012*



JANVIER 2012

Le mot du Maire

M. Bernard LACARRIERE

Etat civil 2011

Acte de décès : M. DURBANO Patrick décédé le 13 février 2011, domicilié rue de la salle des fêtes et M. GRIMAL Adrien décédé le 28 octobre 2011, domicilié à Lacabroulate.

Transcription de décès : Mme DEKELPER Jeanne décédée le 13 février 2011, domiciliée rue de la mairie.

Une pensée pour toutes les personnes décédées cette année et qui ne sont inscrites sur le registre de l'Etat Civil.

Mariage : M. De Poulpiquet du HALGOUËT Gonzague et Melle BIENAYMÉ Agathe le 10 juin et M. VEDRUNES Patrice et Melle FLOCH Emilie le 17 septembre.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Naissance survenue dans d'autres communes : CROS Adèle, Louise née le 28 décembre 2011 à Brive (Corrèze) de Lionel CROS et Emilie MOLINIER domiciliés le bourg, Thémines.

Urbanisme 2011

6 permis de construire ; 3 certificats d'urbanisme opérationnel ; 5 certificats d'urbanisme d'information ; 4 déclarations préalables.

Les finances communales

DEPENSES ET RECETTES DE L'ANNEE 2011

FONCTIONNEMENT

TOTAL DES DEPENSES

<u>Charges à caractère général</u>	<u>42 501.06 €</u>
Eau, assainissement, électricité.....	9 502.97 €
Fournitures de petits équipements, entretien et administratives.....	1 356.89 €
Contrat de prestations de service (Pech de Gourbière).....	8 521.50 €

Entretien de terrains (fleurs).....	101.62 €
Entretien bâtiments, de voies et de réseau.....	12 902.92 €
Maintenance (Extincteurs, informatique, photocopieur).....	1 370.76 €
Prime d'assurances.....	3 037.27 €
Fêtes et cérémonies	1 156.17 €
Honoraires +avocats.....	278.95 €
Etudes	478.40 €
Frais de gardiennage église.....	120.00 €
Indemnités et charges trésorier.....	251.01 €
Frais postaux et télécommunications.....	1 727.60 €
Cotisation Association des élus.....	182.00 €
Taxes foncières.....	1 513.00 €
<u>Charges de personnel</u>	<u>21 643.36 €</u>
Cotisations patronales (élus et personnels).....	7 799.93 €
Personnel non titulaire et cotisations salariales.....	281.85 €
Personnel titulaire et cotisations salariales	13 561.58 €
<u>Reversement sur FNGIR</u>	<u>640.00 €</u>
<u>Dotations amortissements des immobilisations</u>	<u>1 762.57 €</u>
<u>Autres charges de gestion courante</u>	<u>37 295.80 €</u>
Indemnités du maire et du 1er adjoint, cotisations retraite.....	11 133.83 €
Pertes sur créances irrécouvrables.....	1 332.97 €
Contribution Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.....	754.68 €
Contributions écoles et chambre des métiers:.....	19 219.52 €
Subventions loi 1901.....	4 854.80 €
<u>Charges financières (Intérêts des emprunts)</u>	<u>4 625.11 €</u>

<u>TOTAL DES RECETTES</u>	-----€
Concession dans le cimetière.....	74.25 €
Produits des services du domaine et ventes diverses..... (Remboursement des taxes par les locataires communaux, redevance FT et EDF)	1 639.48 €
Impôts et taxes.....	-----€
Dotations, subventions et participations de l'Etat.....	-----€
Loyer Agence Postale Communale	13 802.00€
Revenus des locations communales.....	-----€
Produits financiers.....	-----€
Produits exceptionnels (remboursement 1 ^{er} acompte assurance suite à l'inondation des vestiaires.....)	-----€

INVESTISSEMENT

<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	-----€
Capital des emprunts et dettes assimilées.....	-----€
Remboursement cautions logements communaux.....	-----€
Achat tuiles Eglise.....	-----€
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	-----€
Remboursement une partie TVA(FCTVA).....	-----€
Affectation Résultat	-----€
Encaissement cautions logements communaux.....	-----€
DGE Eglise Subvention de l'Etat.....	-----€

<u>TOTAL PAR SECTION</u>	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	-----€	-----€	+-----€
Investissement	-----€	-----€	+-----€

SOLDE	+-----€
-------	---------

Compte rendu des conseils municipaux

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES DU VENDREDI 11 FEVRIER 2011, A 20H30

Absent : M. GUICHOT M

Procuration : M. CANTALOUBE G à M. SERRES JC

Personnes présentes : M et Mme ARNAUD, M. PAYROL

Approbation du compte rendu du 07 janvier 2011

Rectification demandée par M. PRUNET L à la dernière phrase du compte rendu : supprimer le mot radar.

Délibération défibrillateur : constitution du groupement de commandes

L'association des élus du Lot propose de constituer un groupement de commandes pour obtenir les meilleurs prix pour l'acquisition d'un défibrillateur. Le conseil municipal est favorable et mandate M. Le maire à signer toutes pièces s'y référant.

Délibération lotissement : délégation de pouvoir de signatures

Un huissier est venu pour constater l'affichage du permis d'aménager et l'état du chemin menant du Bout du Lieu à la parcelle où les travaux de construction doivent avoir lieu. La facture est de 409.92 € TTC.

L'appel d'offre est paru sur La Dépêche, ce jour le 11 février. Les entreprises intéressées doivent retourner leurs offres pour le 02 mars à la SEM. A la suite, la SEM et DORVAL analyseront ces offres puis la commission d'appel d'offres se réunira pour déterminer l'entreprise retenue.

La délibération pour la délégation de pouvoir de signature des marchés et/ou des avenants de travaux est acceptée par les membres du conseil sauf 1 abstention.

Comptes administratifs : commune ; CCAS ; lotissement

Les comptes administratifs sont analysés avec une lecture par chapitre.

Pour le lotissement, de nombreuses écritures sont purement comptables et demandées par le percepteur.

Pour le CCAS, aucune opération réalisée.

Questions diverses

Vitesse dans le village : une étude appropriée avec l'aide et l'accord de la DDT va être mise en place pour effectuer des aménagements. Une demande sera faite pour que la vitesse soit limitée à 30 Km/heure lors de la traversée du centre du village. Une délibération sera prise à cet effet.

Une délibération doit être prise pour solliciter le Conseil Régional afin d'obtenir une subvention pour l'enfouissement des réseaux.

Urbanisme :

- Renseignements d'urbanisme : LAMOTHE à Lagasquie
- Certificat d'urbanisme opérationnel : SCP HERBET (terrain BRUNET Marcelle à Lagasse), construction d'une maison en bois.

Les futurs acheteurs souhaitent que le chemin desservant le terrain soit accessible assez rapidement à des gros camions de livraison.

- Certificat d'urbanisme opérationnel : SCP HERBET (BRUNET Jean Marie à Belvert), construction d'une maison.

Deux panneaux interdisant l'accès aux 3.5 t vont être mis en place de part et d'autre du chemin de Belvert.

La Communauté de Communes a demandé si la commune serait intéressée par l'organisation du cinétoiles pendant l'été : l'ensemble des conseillers sont favorables.

Lors de la dernière réunion du conseil, le taux de renouvellement de la ligne de trésorerie pour le lotissement annoncé était de 1.2476 alors qu'il est à 1.410.

M. le Sous Préfet et M. Le Conseiller Général sont venus à la rencontre des conseillers municipaux le mercredi 09 février. Différents thèmes ont été abordés : la compensation de la taxe professionnelle assurée jusqu'en 2014, l'avenir du POS (Plan d'Occupation du Sol), les travaux programmés par la commune, l'avenir des écoles, la centrale d'enrobage à chaud, l'antenne des Vignes de Verdier (Mme ARNAUD au nom du collectif s'est entretenu avec M. Le Sous Préfet). A propos de l'antenne, Mme ARNAUD prend la parole :

- tout à fait d'accord avec le compte rendu du conseil municipal en date du 10 novembre 2010

- pour appliquer ce compte rendu, il serait souhaitable que la commune, candidate à l'expérimentation de l'application du seuil d'exposition maximum de 0,6 V/m aux antennes relais de la téléphonie mobile mais non retenue, réponde favorablement à l'invitation de Robin des toits, à savoir « la mise en commun d'appareils de mesure permettant une véritable indépendance par rapport aux opérateurs et une possibilité envers nos concitoyens ». Les conseillers acceptent de participer à cette initiative en analysant au préalable les conditions.

- risque d'implantation d'une antenne 3G : se renseigner pour savoir s'il faut une autorisation de l'opérateur auprès de la mairie.

- demander un devis à Orange pour déplacer l'antenne.

Le déplacement du transformateur suscite des inquiétudes auprès des riverains : l'appareil de mesures des ondes a révélé très peu d'émissions, quand les lignes aériennes seront enterrées il y en aura beaucoup moins.

Le jardin public a besoin d'une réfection : mur et grilles.

Des devis seront demandés à des ferronniers et à des maçons pour refaire à l'identique.

Demander au Parc Naturel Régional s'il est possible de nettoyer le ruisseau-les gouffres-

Abri bus : un courrier sera envoyé à Mme DE COCK afin d'avoir son autorisation pour construire un abri bus (petite place en face l'entrée du village) en anglais.

Mur écroulé en face de l'église : relancer l'entreprise MARTY et lui demander un rendez vous pour planifier la réfection de l'église.

Demander aux riverains, s'ils sont d'accord pour que la commune fasse nettoyer le lac qui est au Bout du Lieu.

Le 19 juin, journée du patrimoine.

La séance est levée à minuit quinze.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 08 AVRIL 2011,
A 18h00

Absent : M. GUICHOT ; M. POUJAGE EST ARRIVE A 19H30.

Présence de M. FRESCALINE Georges, Conseiller Général

Approbation du compte rendu du 11 février 2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Compte administratif 2010 : commune, lotissement, CCAS

Lors de la dernière réunion du conseil, les trois comptes administratifs avaient été étudiés. Il faut procéder au vote. Ces comptes sont approuvés comme suit :

Vote :

COMMUNE: Nombre de membres en exercice :11

Nombre de membres présents : 9

Pour : 9

CCAS : Nombre de membres en exercice :7

Nombre de membres présents : 4

Procuration : 2 Pour : 6

LOTISSEMENT : Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10 Pour : 9 Contre : 1

Budget 2011 : commune, lotissement, CCAS

COMMUNE :

Une lecture du budget proposé est faite compte par compte.

Contributions des écoles : AYNAC : maternelle : 1 031.66 €, primaire : 765.32 €,
GRAMAT : maternelle : 1103.94 €, primaire : 584.74 €

Le détail des emprunts de la commune est analysé.

Vote : Nombre de membres en exercice :11

Nombre de membres présents : 9 Pour : 9

CCAS :

A l'identique de l'année dernière, mêmes sommes reconduites pour 2011.

Vote : Nombre de membres en exercice :7

Nombre de membres présents : 4 Pour : 6

Procuration : 2

LOTISSEMENT :

Il est nécessaire de reconduire une ligne de trésorerie arrêtée par erreur en fin d'année 2010.

Une lecture du budget proposé est faite compte par compte.

Vote : Nombre de membres en exercice :11

Nombre de membres présents : 10 Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 1

Vote subventions

Le détail des subventions est déterminé par l'ensemble des conseillers, changements principaux : suppression pour l'ADMR (gérée à présent par le Conseil Général), attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'école d'Aynac pour participer à un voyage destiné aux élèves du primaire (275 €) et une subvention aussi exceptionnelle pour les jeunes agriculteurs du secteur de Lacapelle Marival qui organisent la 16 ième édition de « Terre en fête » sur la commune de Rueyres (200 €).

Délibération : prospection minière de gaz de schistes ou exploitation

Après vote à l'unanimité, le Conseil municipal affiche son opposition à toute prospection minière d'hydrocarbures de roche-mère ou exploitation qui en découlerait sur le territoire du Parc et souhaite l'organisation d'un débat national sur l'avenir énergétique de notre société afin que les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables, et d'amélioration de l'efficacité énergétique soient promus. Une délibération sera prise à cet effet.

Vote des taxes directes locales 2011

Après un descriptif du tableau, la décision est prise de ne pas modifier les taux, la réforme sur la taxe professionnelle n'étant pas terminée il convient d'être prudent.

Questions diverses

M. LASFARGUES est locataire du logement T2 depuis le 1^{er} avril, des travaux de nettoyage et de peinture sont nécessaires, les conseillers décident de ne pas lui compter le loyer d'avril.

Urbanisme : permis de construire déposés : M. LESCOLE à Laval et Mme SALESSE à Lalinié.

Le Conseil Général nous a versé 3449 € pour les travaux du logement de l'ancienne Poste (radiateurs et menuiseries).

La facture pour une intervention sur l'antenne parabolique du logement au dessus de la mairie est prise en charge par la commune : 2 contre ; 8 pour.

Le collectif « Les Vignes de Verdier » souhaite que la mairie se joigne à eux en envoyant une lettre à Orange pour leur demander une réunion de travail. Cette lettre sera envoyée dans la semaine prochaine.

La séance est levée à 20h45

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 20 MAI 2011,
A 21h00

Absents : Mme LAMOTHE M. et M. GUICHOT M.

Procuration : M. MAZEIRAT JM à M. PRUNET L.

Approbation du compte rendu du 08 avril 2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Travaux toiture église et devis jardin public

- Eglise : les deux chapelles et le côté sud sont faits, il reste le côté nord. Les tuiles de ce pan ne sont pas très abimées et pourraient peut-être resservir pour refaire la toiture de l'ancienne Poste. A la fin des travaux de l'église, un devis sera demandé à l'entreprise AYRAL pour refaire la toiture de l'ancienne Poste.

- Jardin public : des devis ont été reçus :

Pour les grilles :

- Pech de Gourbière : 3 808 € HT : travaux de rénovation et peinture de la grille du jardin public, pas de sablage
- Quercy fer : 9 000 € HT : ensemble restauration sablage peinture, c'est le sablage qui coûte cher,

Pour le mur :

- SARL DESCARGUES Olivier : 33 000 € HT: dépose et bâtisse de l'ensemble de la structure.
- SARL MARTY : 12 829 € HT : rénovation muret jardin public sans dépose complète.

Ces estimations donnent une idée du montant à prévoir pour l'année prochaine, pour cette année, trop de dépenses sont déjà engagées. Travaux à prévoir sur le budget 2012.

Délibération sur le rapport eau et assainissement (à consulter au préalable en mairie)

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services pour l'année 2010 est approuvé à l'unanimité.

Délibération frais de fonctionnement école d'Aynac

Participation de la commune aux frais de fonctionnement :

1 031.66 € pour un enfant en maternelle (5 élèves)

765 € pour un enfant en primaire (8 élèves) soit un total de 11 280.86 €.

Les 275 € pour la participation au voyage scolaire ont été mandatés. Une aide exceptionnelle de 50 € pour un voyage scolaire a été accordée à un enfant de la commune (MALPIECE Jonathan) pour qu'il puisse partir, cette somme sera financée par le CCAS.

Arrêté Préfecture : refus d'exploitation de la centrale d'enrobage à chaud

Lecture par Monsieur Le Maire de l'arrêté.

Avancement travaux du hameau et fixation du prix de vente

Les travaux ont commencé le 09 mai. Mardi 17 mai la commission du hameau s'est réunie et a retenu le prix du M2 à 15 €. Les conseillers approuvent cette décision : 2 abstentions (dont 1 procuration) et 7 pour.

Afin de financer les appels de fonds de la SEM, il convient de prendre un emprunt sous forme d'un crédit relais. Le taux est variable (1.495 %), il n'existe pas de taux fixe pour ce type d'emprunt. La durée est de 24 mois.

Demander un panneau à la Sem pour faire de la publicité pour les lots à vendre.

Profitant de travaux en cours, il sera demandé à l'entreprise mandatée s'il est possible de faire le chemin desservant la parcelle A n°416 à Lagasse suite à l'obtention d'un permis de construire, l'accès se fera par la route d'Albiac au niveau de la bergerie de Mme LAMOTHE et M. VIATGE.

Les panneaux des lieux dits ont été installés par la Communauté de Communes, des erreurs leur ont été signalées et ils doivent faire le nécessaire pour rectifier.

Révision loyers au 1^{er} juillet 2011

Comme chaque année, une révision des loyers sera effective au 1er juillet 2011. A partir de cette date, les loyers seront :

- Logement au-dessus de la mairie : 272 € (268 € en 2010)
- Logement au-dessus de la salle fêtes : 417 € (411 € en 2010)
- Logement au-dessus de l'ancienne Poste : 344 € (339 € en 2010)
- Logement T2 : 234 € (231 € en 2010)
- Logement T3 : 431 € (425 € en 2010)

Une délibération sera déposée dans les boîtes aux lettres des locataires.

Questions diverses

Chèque Groupama : remboursement devis VERMANDE CRT, remise en état suite aux travaux du mur de chez VEDRUNES. Délibération à prendre pour encaisser le chèque.

Demander à l'entreprise de réaliser les travaux.

Pour la partie du mur écroulé, situé sur la petite placette en face de l'église, un expert est passé, Groupama doit nous rembourser le montant du devis de SARL MARTY. Les travaux de reconstruction ont déjà été réalisés par mesure de sécurité.

Lettre de M. et Mme ARNAUD et de M. et Mme CARAY : mise en place d'un éclairage public sur le poteau EDF, à l'entrée du passage de M. et Mme CARRAY + couper arbres.

La décision est prise, à l'unanimité des membres présents, de ne pas rajouter d'ampoule. La tendance est plutôt à la réduction de l'éclairage public. Il est convenu, dans cette logique, de demander un devis à SDEL pour suspendre l'éclairage de minuit à 6h.

A la suite d'une visite sur place, une lettre sera envoyée au propriétaire des arbres à couper et la mairie fera le nécessaire pour les arbres lui appartenant.

Une participation de 80 € est demandée par la Chambre des Métiers pour l'élève LANDES DELPON Marion. Cette demande est acceptée.

Devis cendrier et abri bus

Un poteau cendrier sera installé devant la mairie. Pour l'abri bus, nous n'avons toujours pas l'autorisation écrite du propriétaire.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Un dossier d'information est distribué aux conseillers. Avant le 18 juillet, le conseil doit se prononcer sur ces intentions de regroupement et donner un avis général sur le schéma proposé par Monsieur le Préfet.

Demande de subvention de l'école de Gramat : sortie scolaire CM2 (2élèves DE RICARD ET VERGNE)

90 €.

Cette aide est acceptée.

Demandes de participation : organisme de gestion Ecole Notre dame d'Alvignac : VEDRUNES-FLOCH Sélène et Ecole Notre dame de Mayrinhac Lentour : DE ARAUJO Kyllian et Erwan.

Après discussion, il convient de procéder au vote : Pour participer : 1, contre 7 (dont 1 procuration), Abstention : 1

Demande d'aide du collège La Garenne à Gramat pour l'élève JOUANTOU Charlotte qui va participer aux Championnats de France UNSS de Rugby.

Les résultats du vote : Pour verser une aide : 7 (dont 1 procuration) Contre : 2

Urbanisme : M. DUPONT a obtenu son permis de construire pour réhabiliter une ancienne habitation située Pech Laveyssière.

La famille VAURS souhaiterait vendre les terrains situés au-dessus du cimetière.

M. CONSTANT Aurélien, Président du syndicat local FDSEA, demande par lettre du 19 mai que la commune soit classée sinistrée suite à l'importance de la sécheresse qui sévit sur notre commune.

Demande acceptée par le conseil.

Le mariage d'Agathe BIENAYME et de Gonzague de POULPIQUET du HALGOUËT est fixé au vendredi 10 juin.

Paul BRUNET nous présente la journée du 19 juin, journée du patrimoine de pays « Dessus Dessous » avec toutes ces animations.

Une délibération contre la fermeture de la Caisse d'Epargne à Lacapelle Marival sera prise pour soutenir les services présents sur notre territoire.

La séance est levée à minuit.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 17 JUIN 2011,
A 21h00**

Personnes présentes : M et Mme ARNAUD Xavier, Mme VIDAL Huguette, Mme CARAY Danielle, M. PAYROL Didier

Absent : M. GUICHOT Marc, M. MAZEIRAT Jean Michel

Excusé ayant donné procuration : M. CANTALOUBE Guy à M. SERRES Jean Christophe et Mme ROUGIE Marie Claire à M. LACARRIERE Bernard.

M. POUJADE est arrivé à 21h30.

Approbation du compte rendu du 20 mai 2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales :

Suite au vote, la désignation d'un délégué et de trois suppléants est ainsi établie :

Délégué : M. LACARRIERE Bernard

Suppléants : M. SERRES Jean Christophe, M. PRUNET Ludovic et Mme LAMOTHE Mireille

Délibération projet schéma de coopération intercommunale du Lot :

Lecture de la proposition de délibération établie par la Communauté de Communes Causse Ségala Limargue. Le conseil municipal approuve ce modèle de délibération : défavorable au projet de Schéma proposé par Monsieur le Préfet et propose donc d'orienter la réflexion sur la création de deux communautés de communes, une autour du bassin figeacois et l'autre entre les cantons de Livernon, Latronquière et Lacapelle Marival.

Délibération classement définitif voirie :

Analyse du classement de la voirie communale avec à l'appui une carte de la commune et les nouveaux tableaux de classement. Après discussion, le conseil municipal décide l'enregistrement de ces nouveaux tableaux de classement de voies communales et prendra une délibération à cet effet.

Délibération modification des statuts de FDEL

Lecture de la proposition de délibération établie par la FDEL. Le conseil municipal n'a à délibérer que sur deux points : la validation de ces nouveaux statuts et la dissolution du SIER. Le conseil municipal approuve le projet de modification des statuts de la FDEL proposé, décide que la commune adhère à la FDEL et approuve la dissolution simultanée du SIER de Figeac.

Location logement T3 :

Mme PERISSAGOL a adressé par courrier une demande de location pour le logement T3. Après discussion, il lui sera demandé ces bulletins de salaire ainsi qu'une estimation de ces aides. Il faudra lui préciser que le chauffage est au gaz.

Questions diverses

Délégué Parc Naturel Régional des Causses de Quercy : M. SERRES remplacera M. GUICHOT.
Une délibération sera prise.

Réunion pour réduire la vitesse dans le village (STR, CAUE, Bâtiment de France, DDT, Communauté de Communes). Les conseillers souhaiteraient si possible ne pas faire appel à un cabinet d'études.

Devis SDEL : pause de minuit à 6h. Devis accepté par le conseil municipal.

Urbanisme : CU information BRUNET Marcelle au Pech Lavayssiere

Le permis de construire pour la construction d'une asinerie déposé par Mme SALESSES a été refusé.

Pour information : un groupe de cycliste a demandé l'autorisation de prendre un repas sur le terrain de sport le jeudi 07 juillet et en cas de mauvais de temps de pouvoir se replier à la salle des fêtes.

Le collectif présent souhaite avoir des renseignements et connaître l'évolution au sujet de l'antenne. Monsieur Le Sous-Préfet doit organiser une réunion en présence d'un responsable d'Orange, le collectif, la mairie et lui-même.

La séance est levée à minuit trente

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2011,
A 21h00

Procuration : M. GUICHOT M à M. PRUNET L

Personnes présentes : Mme VIDAL Huguette et Mme CARAY Danielle

Approbation du compte rendu du 17 juin 2011

M. POUJADE demande une précision : pourquoi l'heure de son arrivée est-elle notée alors que pour d'autres elle ne l'a pas été ? M. le Maire explique que c'est en relation avec les élections sénatoriales : la désignation du délégué et des suppléants à l'élection des sénateurs le 25/09/2011 avait eu lieu avant son arrivée et il faut que le compte rendu de réunion (avec les membres présents) soit en corrélation avec le procès-verbal s'y référant.

Mis à part cette précision le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération fiscalité aménagement

La taxe locale d'équipement (TLE) est remplacée par la taxe d'aménagement, de plein droit elle est fixée à 1%. Si la commune veut fixer un autre taux il faut qu'elle justifie sa décision. Après discussion et avant de prendre une délibération, diverses questions sont posées : Depuis combien de temps la TLE est en place et son montant ? La taxe d'aménagement bénéficie à qui ? Comment est-elle redistribuée (commune de Thémynes, autres ...) ? Ces questions seront posées à la DDT du Lot et restituées lors du prochain conseil. La décision doit être prise avant le 30 novembre.

Délibération rapport annuel sur le prix et qualité du SPANC (à consulter au préalable en mairie)

Après lecture de ce rapport, les points à retenir : lors des visites sur l'existant, peu d'installations sont conformes. A ce jour aucune obligation de mise aux normes n'est imposée. Présence de nombreuses statistiques et bilans. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Demande de location pour le logement T3

Melle Léa CAPRARO a pris le logement T3 au 1^{er} septembre 2011. Elle souhaitait prendre ce logement le plus rapidement possible. Ne pouvant attendre une réunion du conseil, un email a été envoyé aux membres de la commission des bâtiments communaux pour les en informer.

Demande de privatisation chemin RAFFY Denise

Lecture de la lettre de Denise RAFFY, Arlette PAQUET et Jacques SAIGNES. Le détail des parcelles leur appartenant est effectué pour mieux cerner la problématique. M. SERRES propose d'échanger le moulin contre la privatisation du chemin pour à terme, créer un parcours reliant les différents moulins par le réseau de l'Ouyse. Un autre souci est l'accès à la grotte : si le chemin est privatisé une servitude doit être mise en place pour conserver un accès. Après discussion, une

décision ne peut pas être prise sans se rendre sur place. Dans un premier temps, une lettre sera adressée aux demandeurs en les informant que la commune souhaite garder une servitude pour accéder à la grotte et bénéficier d'un accès libre à cette dernière. La possibilité d'acheter l'ensemble de la propriété est évoquée mais le prix demandé est jugé trop élevé.

Cette demande et les solutions envisagées seront à approfondir lors de la prochaine réunion.

Questions diverses

Urbanisme : PC refusé asinerie Mme SALESSE

Dépôt PC M. et Mme JARWIS KNOWLES maison ossature bois, le chemin doit être réalisé par l'entreprise qui réalise les travaux pour le hameau.

M.BECHEMIN Philippe PC pour rénovation grange en habitation, accepté

DP M. DEVILLAZ abri (accepté)

Vente de la maison de M. AVELANEDA à M. BONNET

CU opérationnel : M. PONS à Gruffiel, accepté

M. BOUCHER Philippe exploite l'élevage de palmipèdes situé à Lestrade, remplaçant de M. LACAZE

Avancement du hameau

Les travaux ont repris après la trêve estivale. La ligne électrique qui traversait le terrain a été enlevée et mise en souterrain. Les travaux se déroulent comme prévu. La publicité pour la vente des terrains se fera dès que les travaux seront achevés.

PNRCQ : participation au Jour de la nuit

Le conseil décide de participer à la manifestation « du jour de la nuit » le samedi 1^{er} octobre au 2 en procédant à l'extinction symbolique de l'éclairage public toute la nuit. Un courrier sera envoyé aux habitants concernés par cette extinction pour les informer de notre démarche.

Aménagement village ralentisseurs : réunion du 07 juillet 2011

Le fait d'installer des ralentisseurs n'est pas sans engendrer des nuisances pour le voisinage. Les intervenants de cette réunion préconisent de mettre en place un ralentisseur devant la maison WANNEQUE. Certains conseillers pensent qu'un seul sera insuffisant. Un dossier sera monté pour mettre en place ce ralentisseur et ainsi avoir une idée du prix. Des panneaux limitant la vitesse à 30 Kms seront nécessaires.

Le Conseil Général est intervenu à notre demande pour améliorer la revêtement de la route du délaissé à Lestrade mais le résultat n'est pas encore satisfaisant, peut-être que les travaux ne sont pas terminés.

Toujours dans les aménagements de voirie, la mairie a reçu une lettre de M. PLOUX nous demandant de trouver une solution pour faire ralentir les voitures sur la route qui va à Puylagarde ainsi que l'installation d'un panneau « voie sans issue » pour éviter que des usagers de GPS ne s'engagent par erreur sur cette route.

Il sera demandé à la Communauté de Communes d'effectuer un dos d'âne un petit peu avant leur maison pour sécuriser le hameau.

Par courrier, Mme ARIAS (au Trinquat) nous signale que lors des dernières averses orageuses sa cave a été inondée en raison du rehaussement de la chaussée. Une lettre sera adressée au STR de Lacapelle Marival pour leur demander de faire le nécessaire afin de remédier à ces nuisances.

Devis sauvegarde externalisée

Afin de sauvegarder l'ensemble des données informatiques par internet, INDY System nous propose un devis à 420 € HT + le forfait d'installation de 35 €HT. Les conseillers pensent qu'il y a d'autres solutions moins onéreuses, sauvegarde sur clé USB ou sur disque.

M. MAZEIRAT pense qu'il faut demander à Groupama, certaines assurances réalisent ce genre de prestations.

RDV chez le M. le Sous-Préfet avec le collectif le 17/08/2011

Le compte rendu de cette rencontre, réalisé par M. et Mme ARNAUD est lu aux conseillers. M. LACARRIERE et M. SERRES, tous deux présents le 17 août, l'approuvent. Ce compte rendu sera donc annexé à celui de cette réunion de conseil municipal.

Mairie de Gramat : délibération avenir de l'hôpital local

Après lecture de la proposition de délibération de la mairie de Gramat pour soutenir l'hôpital, le conseil municipal l'approuve et prendra une délibération.

SDIS : révision du plan de défense des communes

Pour information, le SDIS réorganise ses interventions : centre de secours de Lacapelle Marival : Puylagarde, Laval, les Escots, Palat ; centre de secours de Leyme : Calès, les interventions dans les autres hameaux seront assurées par le centre de secours de Gramat.

Congrès des élus à Lacapelle Marival le 02 octobre

M. LACARRIERE, M. SERRES, Mme LAMOTHE, Mme ROUGIE et M. MAZEIRAT y participeront. Le thème traité sera « demain, quelle intercommunalité dans le Lot ? »

Dans le cadre de sa candidature aux élections sénatoriales, M. Roland Hureaux se propose de passer à Thémines le 08 sept à 11h15.

Consultation du conseil sur le projet de périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant Dordogne amont, des sources de la Dordogne à Limeuil. Le conseil approuve le périmètre proposé.

Le potelet cendrier est en mairie et doit être installé dans les jours à venir.

Mariage 17 septembre : VEDRUNES Patrice et FLOCH Emilie + baptême civil

Une poubelle va être achetée pour remplacer celle à côté de la halle.

Le prochain journal sera proposé début janvier.

La mare située au Bout du Lieu sera restaurée.

Demander un plan précis à la Communauté de Communes de Lacapelle pour définir les chemins et les rues qui doivent être nettoyés par leurs soins (Entreprise POUJADE). Cela permettra de savoir à qui incombe le débroussaillage : CCCSL ou Pech de Gourbière.

Téléthon : 1^{er} weekend end de décembre

Spectacle Noël : 2^o samedi de décembre

La séance est levée à minuit 45

Absent : M. GUICHOT M.

Personnes présentes : Mme ARNAUD F, M. PAYROL D, Mme BOUYGUES G

Approbation du compte rendu du 02 septembre 2011

Mme ROUGIE MC souhaite une explication sur le PC de Mme SALESSE qui a été noté refusé. M. Le Maire précise que c'est la DDT qui a refusé le PC pour des problèmes de voirie.

A ce sujet, il faut demander à Mme SALESSE de faire une demande de déclaration préalable ou de permis de construire pour le tunnel qu'elle est en train de monter.

Délibération fiscalité taxe aménagement (TA)

Explications suite aux questions posées lors de la dernière réunion : le fait générateur de la TA est l'autorisation de construire, la Taxe Locale d'Equipement n'était pas appliquée sur la commune, la TA (part communale) sera versée mensuellement sur le compte de la commune à la section investissement.

Après discussion, la question « Etes-vous d'accord pour instaurer la TA à 1% ? » est posée aux membres du conseil : 3 Pour, 5 Contre, 2 abstentions.

Une délibération sera prise pour renoncer à la taxe d'aménagement pour la part communale à 1%.

Délibération convention médecine préventive

Lecture de la convention : visite périodique tous les 2 ans, redevance annuelle calculée ainsi : effectif de la collectivité multiplié par 45 €.

La collectivité doit assurer une surveillance médicale à tous les agents et veiller à la protection de leur santé, de ce fait la commune n'a pas vraiment le choix et est obligée de signer la convention.

Délibération pour répartition des taxes ordures ménagères aux locataires

Cette année le montant de la taxe des ordures ménagères est de 458 € (+10% /2010). Cette somme est à diviser par 6 (commune +5 locataires) soit 76 €. En fonction de l'entrée dans le logement, la répartition se fait ainsi (+ 2 €/2010):

- logements ancienne Poste, au-dessus de la mairie, au-dessus de la salle des fêtes : 76 €
- logement T2 (9 mois) : 57 €
- logement T3 (4 mois) : 25 €
- à la charge de la commune : 148 €

Délibération pour prise en charge ticket cantine Gramat

La commune de Gramat nous a informés de la baisse du ticket de cantine pour cette année :

Rappel :

- année 2009-2010 : 3.40 €
- année 2010-2011 : 4.50 €
- année 2011-2012 : 4.15 €

Pour l'année 2010-2011, la commune avait remboursé 1.10 € par ticket acheté, il restait donc à la charge des parents 3.40 €.

Pour l'année 2011-2012, le prix du repas a baissé, la question posée par Monsieur Le Maire aux conseillers : les parents financent 3.40 € le ticket, comme l'année dernière ?

Résultat du vote : 8 pour, 2 abstentions

Pour l'année 2011-2012, la commune remboursera 0.75 € aux parents par ticket de cantine sur justificatif.

A titre d'information, les parents dont les enfants sont scolarisés à Aynac payent 3 € le ticket de cantine.

Modification statuts SIAEP : adhésion de Théminettes à l'assainissement collectif

Lecture de la proposition de délibération. Après discussion, l'ensemble du conseil municipal est favorable à cette modification des statuts.

Questions diverses

Privatisation chemin RAFFY : lors de la dernière réunion, l'éventualité de privatiser le chemin devant la maison de Mme RAFFY Denise avait suscité un débat et une décision devait être prise lors de la prochaine réunion.

M. le Maire propose de discuter, au moment venu, avec un éventuel acheteur pour voir ensemble les solutions à envisager.

Dossier SFR : information + lettre collectif.

Un dossier d'information de SFR a été reçu en mairie le 22 septembre, relatif à la modification substantielle d'une antenne-relais existante, aménagements 3G. Ce dossier a été envoyé au collectif des Vignes de Verdier quelques jours après.

Le collectif souhaite que cette information soit affichée au panneau d'affichage, ce qui sera fait.

Une lettre sera également envoyée à SFR pour les informer de notre opposition à ce projet, si réalisation sans notre acceptation demander une mutualisation entre les différents opérateurs, pas d'augmentation de la puissance et vérifier souvent les mesures en nous envoyant les résultats.

Il faut veiller à informer la population en affichant dès qu'un dossier nous parvient.

Une copie de la lettre envoyée à SFR sera transmise au collectif.

Abri bus, autorisation de Mme De COCK :

Ayant obtenu l'autorisation des propriétaires, une déclaration préalable va être demandée pour construire un abri bus en dur. Un devis a été établi en 2010 par EURL MARTY pour un montant de 2 643.90 € HT. La toiture sera réalisée par le conseil municipal.

Dossier ralentisseurs :

Un avant-projet est en cours de réalisation. M. BRUNET J précise que le ralentisseur doit être à + de 200 mètres du panneau du début d'agglomération.

Ce projet n'est pas encore chiffré, son efficacité ainsi que la gêne occasionnée amènent à se poser des questions.

VOIRIE : Suite à notre lettre, le Conseil Général a répondu, pour la maison de Mme ARIAS, que les travaux étaient à la charge de la commune.

La mise en place d'un caniveau sera effectuée par la Communauté de Communes de Lacapelle Marival sous forme de prestations car les accotements sont à la charge de la commune.

Les travaux sur la route de Lestrade ont été réalisés, le Conseil Général nous propose son déclassement pour 2012, la commune verra à ce moment-là.

Allée logement ancienne Poste/BOUVY J : les travaux de remise en état ont été effectués.

M. BOUILLON est intéressé pour reprendre la boulangerie et s'est présenté à la mairie. L'étude de faisabilité est en cours avec l'aide de la Chambre des Métiers et Le PNRCQ.

URBANISME : le permis de construire de M. et Mme JARVIS KNOWLES a été accepté, le chemin d'accès se fera fin octobre par l'entreprise TPJ qui réalise les travaux au hameau.

Un projet de 8 à 12 chalets de 40 m² est envisagé sur la parcelle A N°1150 située au Vignes de Verdier. Un rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France est pris le 24 novembre avec les porteurs du projet et M. le Maire. Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

Veillées PNRCQ : le choix s'est porté sur le thème « Légendes, croyances et autres contes » par Martine Bergues et Guilhem Boucher pendant la période janvier/février. La date pour répondre était le 27 septembre (courrier reçu le 19 septembre), peut-être est-ce trop tard pour se positionner.

Remplacement de la poubelle située à la halle.

Cotisation CAUE : le conseil municipal refuse cette proposition.

Le 18 novembre une réunion publique est proposée par l'association Culture et patrimoine pour présenter leurs travaux.

Demander à un électricien d'installer un minuteur à la salle des fêtes, côté cour.

La messe du 11 novembre sera célébrée le samedi 12 à 11h. Une collation sera offerte par la commune.

M. Le percepteur demande que la commune prenne une délibération pour admission en non-valeur pour M. DURBANO, décédé, pour un montant de 1 332.97 € qui occupait le logement T2. Le conseil est favorable à la prise de cette délibération.

Samedi 22 octobre, un concert est organisé par l'association Culture et Patrimoine à l'église de Thémines. L'entrée est gratuite.

Un panneau d'information pour le hameau sera mis en place : plan du hameau, lot à partir de 9 645 €, renseignements auprès de la mairie.

La séance est levée à minuit trente.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE THEMINES
DU VENDREDI 02 DECEMBRE 2011,
A 20h30**

Absents : M. PRUNET L ; M. GUICHOT M.

Procuration : Mme LAMOTHE M à Mme ROUGIE MC

Excusé : M. BRUNET J.

Personnes présentes : Mme CARAY D, Mme VEDRUNES E, M. PAYROL D.

- Approbation du compte rendu du 21 octobre 2011

Rectification de la participation de la commune pour les tickets de cantine aux écoles de Gramat : 0.75 et pas 0.70 € (4.50 € en 2010 pour un prix de 3.4 € à la charge des familles, 4.15 € en 2011).

Le prix de 3.40 € à la charge de la famille est respecté.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

- Avis sur le périmètre du projet de SAGE Dordogne amont Limeuil.

Lecture de la proposition de la délibération du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Le point principal est la proposition d'un redécoupage en 2 SAGE mais aussi la prise en compte des dernières connaissances sur les circulations des eaux dans le Causse de Gramat.

Cette proposition de délibération est acceptée par la majorité des membres présents (1 abstention).

- Convention de service internet avec le CDG

En 2007, une convention avec le centre de Gestion avait été signée pour un montant de 145 €. Ce montant comprenait la dématérialisation des actes au contrôle de légalité (80 €) et les certificats électroniques de classe 3 et assistance à son installation et utilisation (65 €).

Ces montants restent identiques pour 2012, la convention est renouvelée.

- Délibération relative au projet de charte révisée du PNRCQ en vue du renouvellement de son classement (à consulter en mairie)

La délibération sera prise lors d'une prochaine réunion car le Conseil Régional ne l'a pas encore envoyée. Le rapport conclusions et avis de la commission d'enquête est consultable en mairie par tout citoyen.

- SCP HERBERT : vente chemin appartenant à M. ROUGIE Julien

Lecture de la lettre de Maître HERBET : M. ROUGIE Julien demande la régularisation du terrain cadastré A 296 qui est devenu une route, la commune deviendrait propriétaire de cette parcelle moyennant le prix de l'Euro symbolique.

Il est à noter que les frais notariés seraient à la charge de la commune.

Une demande de renseignements auprès de l'association des élus du Lot sera effectuée pour savoir si un acte administratif peut être réalisé en lieu et place d'un acte notarié.

Le conseil municipal est favorable pour régulariser la situation.

Questions diverses

118.40 € remboursement Groupama pour le mur en face de l'église. 2^{ème} versement, rattaché à la délibération du 02 septembre 2011.

Veillée du Parc : toutes les soirées ont déjà été retenues.

Urbanisme :

- DP (Déclaration Préalable) abri bus /commune. Pente à 40 %.
- La demande de DP pour l'installation d'une serre par Mme SALESSE a été refusée. Lorsque une serre abrite des animaux, il faut demander un PC (Permis de Construire) Ce dernier a été déposé le 22/11/2011.
- DP construction piscine/M. CHARAZAC Robert
- Demande de CU (Certificat Urbanisme) refusé pour la parcelle A n°850 appartenant à M. BRUNET Jean Marie.
- Projet 8 chalets : compte rendu du rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France à Cahors. Le projet serait réalisable avec quelques modifications (toiture carrée et en bois...). Les personnes présentes à la séance du conseil municipal ont exprimé leurs inquiétudes face à ce projet : bruit, intitulé du projet (village vacances ... ?), sécurité, va et vient des voitures...

Déclassement du délaissé de la RD 840 au lieu-dit Lestrade : Lecture de la lettre du Conseil Général demandant à la commune de transférer ce délaissé dans la voirie communale (2^{ème} demande).

Le Conseil municipal préfère attendre que les travaux, qui doivent être réalisés en 2012 par le Conseil Général, soient réalisés avant de procéder au transfert.

Devis panneau « terrains à vendre » pour le hameau des Vignes de Verdier :

Deux devis ont été reçus :

- 300 € HT pour un panneau (A+B à Cambes)
- 1 125 € HT pour un panneau (Mégapub à Figeac)

La proposition de Megapub est « plus jolie » mais beaucoup plus chère, la commune mandatera donc A+B pour réaliser 2 panneaux.

Reprise de la boulangerie le 13 décembre 2011 : dépôt de pain, confection pâtisserie, épicerie de dépannage. La commune tient à remercier M. et Mme ROBINEAU qui ont assuré le relais pendant 1an et demi.

Spectacle NOEL avec les mairies de Théminettes, Rueyres et Albiac : samedi 10 décembre 14h45 à Théminettes. Des invitations seront distribuées dans chaque boîte aux lettres. Le coût est de 175 € pour le spectacle et de 25 € pour la location de la salle des fêtes.

Remerciement de la famille pour le décès de GRIMAL Adrien.

Epiphanie : Dimanche 15 janvier à 15h, les galettes seront commandées à la boulangerie de Thémines. Des invitations seront distribuées dans chaque boîte aux lettres.

Accessibilité : suite aux diverses réunions de la Communauté de Communes et à la visite sur place d'un technicien de chez COVEIS, un bilan nous a été transmis pour évaluer la mise en accessibilité des bâtiments et lieux publics pour les personnes handicapées : déficient mental, visuel, auditif, fauteuil roulant ...

L'étude s'élève à 400 € HT.

Pour les aménagements à réaliser, le chiffrage se décompose ainsi :

- Eglise : 5 600 € HT,
- Salle des fêtes : 15 890 € HT,
- Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, 240 627 € HT.

Ces bilans dressent un état des lieux et doivent être un support lors de travaux de réhabilitations ou d'améliorations.

Locataires : un état des restes dus est dressé.

La séance est levée à 23h30.

Informations

Association Ségala-Limargue - Centres sociaux 2011-2012

L'Association Ségala-Limargue (ASL) - créée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire dans les cantons de Lacapelle-Marival, Latronquière, Sousceyrac, et leurs environs.

Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.

- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

L'ASL regroupe deux centres sociaux : espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction

collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres ...

L'ASL rassemble aujourd'hui plus d'un millier de familles (usagers et adhérents).

Voici en quelques lignes les principales actions et activités menées actuellement :

Emploi-formation-insertion : Un conseiller professionnel est à l'écoute des bénéficiaires du RSA. Depuis 2005, élargissement géographique aux cantons de Saint-Céré, Bretenoux, Figeac Est, Figeac Ouest, Cajarc, Livernon. Sur rendez vous.

Action collective auprès de bénéficiaires du RSA, vers une insertion socio-professionnelle.

En Ségala-Limargue, un espace de convivialité au féminin : autour de différentes thématiques et de supports variés, arts plastiques, créativité, multimédia, ouverture culturelle, santé ... pour un mieux être et une meilleure insertion sociale - A Latronquière.

Ateliers de "Loisirs créatifs adultes" :

Patchwork, couture, broderie, activités diverses, convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux fait maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des stages de formation de telle ou telle technique, ... sont également organisés.

Sur le canton de Lacapelle-Marival, l'atelier fonctionne le mardi après-midi alternativement à Leyme, Sainte Colombe, Issendolus, Thémines

Sur les cantons de Latronquière et Sousceyrac, l'atelier fonctionne le jeudi après-midi alternativement à Comiac, Gorses, Latronquière, Montet et Bouxal, Saint-Hilaire.

S'il y a une demande d'habitants, d'autres communes peuvent accueillir ces ateliers.

Petite enfance : Développement en partenariat avec les collectivités locales et les habitants de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

Micro crèche " les petits princes " - Création en 2002 d'une halte garderie, aujourd'hui micro crèche, soutenue par la MSA et la CAF. Capacité d'accueil de 8 places du lundi au vendredi de 8h15 à 18h 15 à Latronquière.

Structure d'accueil de tout-petits portée par le SIVU "les premiers pas en Ségala". La gestion de cette structure est assurée par l'ASL. Ouverte depuis février 2006 "la Remise" à Labathude, elle a une capacité d'accueil de 18 places – accueil du lundi au vendredi, de 7h 30 à 18h 30.

Ouverture du RAPE « Les petites mains », relais d'accueil petite enfance, sur le canton de Lacapelle-Marival. Accueil, animations, permanences les mardis et jeudis, rue Fricou à Lacapelle-Marival. Itinérance sur Leyme et Issendolus.

Des activités éducatives et de loisirs sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants des cantons de Latronquière, Sousceyrac et Lacapelle-Marival : animations à thèmes, sorties à la journée, mini-camps, stages,

Accueil de loisirs de Leyme

Accueil de loisirs de Sousceyrac

Accueil de loisirs à Cardaillac durant l'été.

Transport possible en mini-bus 9 places au départ de Latronquière (accueil matin/soir à la salle de fêtes pour Sousceyrac

Au départ de Lacapelle Marival (accueil matin/soir au centre social) pour Leyme.

Possibilité de paiement par titres Evasion CAF46, bons MSA, chèques ANCV, Aide CE, Tarifs dégressifs fratries

Mission ados : montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours, de stages etc..., acquisition d'un adobus espace/camion itinérant permettant des rendez-vous jeunes dans les différentes communes du territoire

Point d'accueil périscolaire de Leyme : fonctionne durant l'année scolaire, avant et après le temps scolaire

Danse classique, rythmique et modern jazz : mis en place dans le cadre du REAAP, pour enfants / ados. Professeur de danse : Dominique Alrivie.

Le vendredi en fin d'après-midi à Latronquière.

Accompagnement à la scolarité :

Pour les enfants du primaire, aide aux devoirs, mais aussi accompagnement de l'élève pour s'organiser dans le travail scolaire, rencontre et échanges avec les parents qui le souhaitent.

Pour les collégiens : ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (jeux coopératifs, lecture/écrits, groupe d'échanges...)

Vacances en famille – familles en vacances : des collaborations avec la Caisse d'Allocations Familiales du Lot, la Mutualité Sociale Agricole Midi Pyrénées Nord et Vacances Ouvertes permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances. Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale. Concerne une vingtaine de familles chaque année.

Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) : dispositif national qui est animé par l'ASL sur le nord du département du Lot. Il regroupe des familles, des associations, des élus, des professionnels, des institutions, ... qui agissent dans le domaine de l'appui à la parentalité.

Cultures du cœur : "L'égal accès à tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs, constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté". L'ASL est un relais local de cultures du cœur; permet, sous conditions, un accès gratuit à certains spectacles ou activités de loisirs.

Prévention bucco-dentaire : actions à destination de différents publics : professionnels, parents , personnes âgées et leur entourage familial, etc....

Promouvoir une alimentation équilibrée et une activité physique régulière auprès du tout public (ateliers cuisine et diététique, activités physiques à partir des potentialités locales,...)

Soutien aux aidants familiaux de personnes âgées dépendantes : dans le cadre du collectif " aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" : conférences

thématiques, temps de convivialité, groupe de paroles avec un psychothérapeute etc...

Initiatives intergénérationnelles :

- Réalisation de tapis/tabliers de lecture pour l'éveil des tout-petits ; organisation de temps d'animation autour du livre et des contes.

Partageons nos talents, nos expériences, nos passions :
Créons des temps de convivialité, échangeons des savoirs, des pratiques, des expériences !

Les thèmes sont définis en fonction de propositions faites par les habitants du territoire. Ces temps de rencontre s'organisent sur le principe de la réciprocité et de la gratuité.

Gymnastique d'entretien adultes et seniors :

par un éducateur sportif BPJEPS - à Sainte Colombe, Latronquière, Gorses et dans le cadre des associations de gymnastique volontaire d'Issendolus, Lacapelle-Marival, Leyme Predeignes et l'Amicale des Aînés de Sousceyrac.

"Ensemble, associations nous" : promotion et renforcement du tissu associatif local : aide individualisée aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques ; mise à jour du répertoire des associations ; mise à disposition d'un fonds documentaire "associations" ; prêt de mini-bus 9 places pour les associations,

Ecole de musique du Ségala-Limargue :

Quatre lieux d'enseignement : Rudelle, Lacapelle-Marival, Sousceyrac, Latronquière.

Divers Enseignements possibles : chant – piano – harpe – accordéon – violon – saxophone – contrebasse – violoncelle – batterie – flûte à bec – guitare classique – synthétiseur – guitare électrique – guitare basse – éveil musical – solfège – chorales enfants/adultes – orchestre jazz rock – atelier musique improvisée – atelier musique assistée par ordinateurs, etc...

Cyber-TIC pour Tous : Initiation à l'utilisation de l'informatique, d'Internet et des outils multi-médias. Ateliers thématiques.

Labellisation Visio public - ESPAP (Espace Services Publics À Proximité).

Cyberbase située dans les locaux du pôle multi-culturel communautaire à Leyme – Activités itinérantes

Pour nous joindre :

- LEYME, 46120
 - Siège Administratif, Rue principale – Tél. : 05/65/38/98/17 – Fax : 05/65/38/99/94
 - Centre de loisirs/ Restaurant Scolaire – Tél. : 05/65/38/85/86
 - CYBERBASE (pôle multi-culturel) - Tél : 05/65/10/07/80

- LACAPELLE-MARIVAL, 46120
 - Centre Social, RD 940, face au crédit Agricole – Tél. / fax : 05/65/11/07/98
 - RAPE « Les petites mains », rue Fricou – Tél. : 06/30/30/30/80

- LABATHUDE, 46120
 - Structure Multi-Accueil "Les 1^{er} pas en Ségala" La Remise - Tél. / Fax : 05/65/11/65/43

- LATRONQUIERE, 46210
 - Centre social, Maison Communautaire – Tél. / Fax : 05/65/40/32/29
 - Crèche « Les Petits Princes » - Tél. : 05/65/11/03/68

- SOUSCEYRAC, 46190
 - Centre de loisirs / Ecole – Tél. : 05/65/33/04/23 (uniquement le mercredi et pendant les vacances scolaires)

- Adresse E Mail : association.segala.limargue@wanadoo.fr

- Site Internet : www.association-segala-limargue.fr



Emploi-Services,

Une structure au service de l'emploi et de ses utilisateurs

Créée en 1988, Emploi-services est une petite PME gramatoise représentant 18 salariés (13 équivalents temps complet en insertion) et 5 permanentes.

Cette association intermédiaire de loi 1901, (sans but lucratif) conventionnée par la préfecture sert de lien entre les demandes et les offres d'emploi sur les cantons de GRAMAT – LABASTIDE MURAT – SOUILLAC – LIVERNON et LACAPELLE MARIVAL.

Elle œuvre dans l'insertion, son but : réinsérer les personnes en recherche d'emploi en leur procurant des heures de travail auprès d'utilisateurs tels des particuliers, des entreprises, des collectivités ou des associations. Elle les aide également à mettre en forme un projet professionnel, pour cela l'association leur propose un suivi individualisé dans leur démarche de recherche d'emploi ou de formation. Un pôle informatique est mis à disposition des demandeurs d'emploi pour actualiser leur situation pôle emploi, créer leur espace personnel, faire des recherches d'emploi, répondre à des offres ou rédiger leur CV

Depuis décembre 2009 Emploi Services a obtenu un label Qualité pour son activité d'insertion par l'activité économique : le label « CEDRE » garant d'une méthodologie contrôlée par le biais d'audits.

Un sondage effectué auprès de 125 utilisateurs, aussi bien particuliers qu'entreprises montre que 97% sont satisfaits de nos prestations et 87% satisfaits de la qualité du travail fourni par les salariés.

*Emploi-services est à votre disposition au Pôle social, faubourg Saint-Pierre à Gramat
du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.*

Tél. : 05 65 38 88 80. Fax : 05.65.38.88.89 Email. : emploi-services@orange.fr

Quelques chiffres au 31 octobre 2011

❖ PERSONNES NOUVELLEMENT ACCUEILLIES EN 2011	61
❖ PERSONNES MISES A DISPOSITION	152
❖ SUIVIS INDIVIDUELS EFFECTUES	60
❖ NOMBRE DE CONTRATS CONCLUS	1.789
❖ NOMBRE D'UTILISATEURS	249
❖ HEURES EFFECTUEES PAR LES SALARIES	20.181

INSERTION DES PERSONNES A LA SORTIE DE NOTRE ASSOCIATION : 52 personnes

❖ ENTREES EN FORMATION	5
❖ CREATION ENTREPRISE	4
❖ CONTRATS A DUREE DETERMINEE	16
❖ CONTRATS A DUREE INDETERMINEE	5
❖ CONTRATS AIDES PAR L'ETAT	19
❖ Missions INTERIM régulières	3



**ARTICLE FIN D'ANNEE 2011
VINCENT LABARTHE
PRESIDENT COMMUNAUTE DE COMMUNES
CAUSSE SEGALA LIMARGUE**

Assurément, l'année 2011 restera durablement dans les esprits non seulement en raison de la période de crise que traverse notre continent, et d'une manière générale l'ensemble des économies globalisées des pays les plus riches, mais encore et surtout pour les événements tels que le printemps arabe et avec cela la disparition de plusieurs dictateurs ou terroristes arrêtés ou abattus mais dans tous les cas mis hors d'état de nuire.

Bien plus près de nous, au sein même de notre communauté le big-bang des communautés de communes annoncé par le préfet Marx en début d'année aura eu son effet. Passer de 23 communautés qui couvrent la quasi-totalité du territoire lotois (trois communes sont encore isolées sans être rattachées à une communauté de communes) à 7 n'est pas chose aisée et ne nous permet pas d'aborder sereinement l'avenir de nos territoires.

Bien que le communauté de communes Causse Ségala Limargue ne soit pas dans l'obligation de fusionner du fait qu'elle soit composée d'environ 7 000 habitants alors que la barre fixée par l'Etat est à 5 000, nous nous retrouvons d'après les propositions préfectorales rattachés à Figeac Communauté, Haut-Ségala (Latronquière) et une partie de Vallée Causse (Livernon). Après un refus massif de cette proposition suivi d'un changement de Préfet, nous discutons à ce jour sur une position médiane beaucoup plus facile à mettre en œuvre en nous rattachant à tout ou partie des deux communautés voisines (Haut-Ségala et Vallée Causse).

Trop de questions restent posées à l'heure de cette correspondance pour que je puisse vous en dire guère plus. Toutefois, nous sommes là sur un projet raisonnable qui devrait nous permettre d'assurer une somme de compétences identiques à celles que nous avons aujourd'hui et dans le même temps porter une dynamique propre capable d'assurer demain l'avenir de ce futur territoire.

L'étroite collaboration que nous avons avec les 19 communes nous a permis jusqu'à présent de mener à bien de nombreux projets structurants tels que la création d'un atelier relais, la création d'une zone d'activités ou bien encore la démolition du CFA de Leyme sur la compétence économique mais encore le développement d'un réseau haut débit, les constructions ou réhabilitation de la salle de concert de Théminettes et le pôle multiculturel de Leyme en terme d'aménagement du territoire.

Tout ceci ne nous a pas empêchés de poursuivre les efforts sur la voirie, la gestion de la collecte des déchets ménagers, la mise en place d'un programme d'animation de la politique de l'habitat, la poursuite du service public de l'Assainissement Non Collectif et les soutiens apportés aux moyens de garde des jeunes enfants. Sans oublier les subventions votées pour aider les associations reconnues d'intérêts communautaires telles que les écoles sportives, de musique, le centre social et bien d'autres encore.

En dressant une liste aussi exhaustive que celle-ci, on voit le poids important qu'a pu prendre l'échelon intercommunal en quelques années. Je pense qu'il est important de s'adapter aux défis qui nous sont proposés. L'esprit de la loi initiale sur l'intercommunalité était un texte fondateur et innovant qui, accompagné de moyens financiers, a permis aux élus de réussir ce challenge. A nous de savoir nous adapter aux enjeux d'avenir qui permettront à notre territoire de conserver son attractivité, son dynamisme, mais aussi les emplois et surtout des habitants dans chacune de nos communes.

Gageons que l'élargissement de notre collectivité renforce nos prérogatives et nous permette de répondre aux exigences de la situation.

Permettez-moi pour terminer, au nom de tous les élus communautaires, de vous souhaiter une excellente nouvelle année placée sous le signe de l'espoir.



Syndicat AEP de Thémynes

Adduction Eau Potable et gestion Assainissement collectif

Mairie

46120 THEMINES

Tél : 05.65.40.96.89 - Fax : 05.65.11.24.76

siaepthemines@orange.fr

TARIFS EAU 2012 HT (TVA applicable à 5.5%)

Abonnement principal annuel	: 79.00 € HT
Abonnement secondaire annuel	: 55.00 € HT
Conso de 0 à 300 m ³	: 1.23 €/ m ³ HT
Conso > 300 m ³	: 0.82 €/ m ³ HT
Participation Syndicat Limargue	: 41.15 € par an
Redevance Pollution	: 0.293 € /m ³ HT

TARIFS ASSAINISSEMENT 2012 HT (TVA applicable à 7%)

Abonnement annuel	: 71.50 € HT
Consommation	: 0.92 €/ m ³ HT
Redevance Collecte	: 0.22 € /m ³

Pour toute modification intervenant sur votre contrat, prévenez aussitôt le Syndicat et transmettez les pièces suivantes :

- En cas de vente : copie de l'attestation notariale de vente + index relevé le jour de la vente + les adresses postales respectives du vendeur et de l'acheteur
- En cas de décès, indiquez nous le nom du notaire en charge de la succession afin que les factures restant et à venir soient comptabilisées par le notaire.
- En cas de changement de nom (divorce, donation, ..), courrier manuscrit et signé par toutes les parties concernées.

L'eau en chiffres :

- 9 communes adhérentes
- le m3 revient à 2.644 €
- 98.23 km² de territoire desservi
- 171 km de canalisations
- 2 162 habitants
- 1 541 compteurs
- 168 948 m³ d'eau facturés en 2011
- 25 analyses annuelles réalisées par la DDASS et le Conseil général du Lot

L'assainissement collectif en chiffres :

- 3 communes adhérentes (Aynac, Rudelle, Thémines)
- le m3 revient à 1.858 €
- 261 abonnés
- 269 compteurs
- 17 573 m³ d'effluents facturés en 2011

Service technique :

Mr Couderc Gérard

Mr Brunet Gilles

Mr Chalier Frédéric

(50% eau, 50% Assainissement)

Service Administratif :

Mme Rougié Carine

Mme Raffy Stéphanie

Permanences téléphoniques :

Lundi : 9h00 - 16h30

Mardi : 8h30- 16h00

Mercredi : fermeture

Jeudi : 8h30- 16h00

Vendredi : 8h30 - 12h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Vie des associations

Association des propriétaires et chasseurs de Thémines

Président : VIATGE Didier

Trésorier : CLEMENÇON Pierre

Garde chasse particulier : CLEMENÇON Pierre

Piégeurs agréés : VIATGE Didier CLEMENÇON Pierre

Plan de chasse chevreuil : 15 colliers attribués

Club Sport Détente

Nouveau : une entente entre le club d'Issendolus et de Thémines a été scellé en septembre 2011.

Désormais le club compte 22 membres ce qui a permis d'avoir un animateur sportif. Une convention a été signée avec l'Association Ségala Limargue.

Stéphane LESTRADE anime les cours tous les jeudis de 19h30 à 20h30 hors périodes de vacances scolaires.

Lieu : - Dernier trimestre 2011 : salle polyvalente de Thémines
- Premier trimestre 2012 : salle polyvalente d'Issendolus
- Deuxième trimestre 2012 : salle polyvalente de Thémines

Rendez-vous à 19h10 sous la halle de Thémines pour le covoiturage pour Issendolus.

De plus tous les lundis Evelyne CASTAGNÉ anime une séance de gym avec plusieurs ateliers de 20h à 21h à la salle polyvalente de Thémines.

Venez nous rejoindre pour maintenir votre condition physique et partager un moment de convivialité.

Le bureau et tous ses membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2012.

Activité Patchwork

Association SEGALA - LIMARGUE

Activité patchwork : tous les mardis par roulement à : Leyme - Thémines - Issendolus-Labathude.

« Les Abeilles du Ségala »

Représentantes de Thémines et leurs compagnes, ont terminé l'année 2011 en beauté. Après des semaines très laborieuses, sous la diligence bienveillante de Jeanine, leur animatrice, elles ont réalisé une superbe exposition.

En effet, les 4, 5 et 6 novembre de nombreux et magnifiques ouvrages ont ravi un très large public, dans la salle des fêtes de Leyme.

Un thème a été particulièrement exploité : Noël ; décorations, anges, pères Noël, cartes, coffrets, pochettes, peluches, poupées etc... ont été minutieusement confectionnés, mais aussi des œuvres plus importantes variant de multiples techniques.

Tous ces efforts récompensés par de nombreuses félicitations, nous donnent l'envie de reprendre avec joie, l'activité en 2012 !

Si vous désirez nous rejoindre : Association Ségala Limargue 46 120 Leyme. Numéro de téléphone : 05 65 38 98 17 (Animatrice : RIOM Jeannine)

Les amis de l'Ouyse

2011 fut une année triste pour les poissons de l'Ouyse à cause de la sécheresse exceptionnelle. Le concours de pêche a été annulé car ce jour-là le courant était inexistant et l'eau qui restait était trop chaude pour y déverser quelques truites. Cette situation a été très grave pour la faune de notre ruisseau. Encore au début de Décembre l'eau se perdait juste après la fontaine des deux ponts dans une petite perte. Ce n'est qu'après Noël que les pertes terminales se sont remplies. Nous souhaitons pour les Thémions et nos amis les pêcheurs une bonne et heureuse année. Que notre rivière redevienne poissonneuse et qu'elle ne tarisse plus.

Comité des fêtes : Le renouveau Théminois

Club Spéléologie



Thémines-Rueyres-Intercommunale-Association-Spéléologique
Christian BRUNET
Christian.brunet12wanadoo.fr

Article pour le bulletin municipal de la commune
Janvier 2012

Les actions du club de spéléologie théminoise - le TRIAS –

Conformément à ce qui a été prévu, l'année 2011 a été celle des explorations, mais aussi et surtout, d'une forte ouverture de la spéléologie au grand public.



Ecoliers du Coux (24) dans l'événement du Baladin 2011)



Désobstruction /grillades à la Chapelle (hiver 2011)



Première salle de Marut, stage photo (mars)

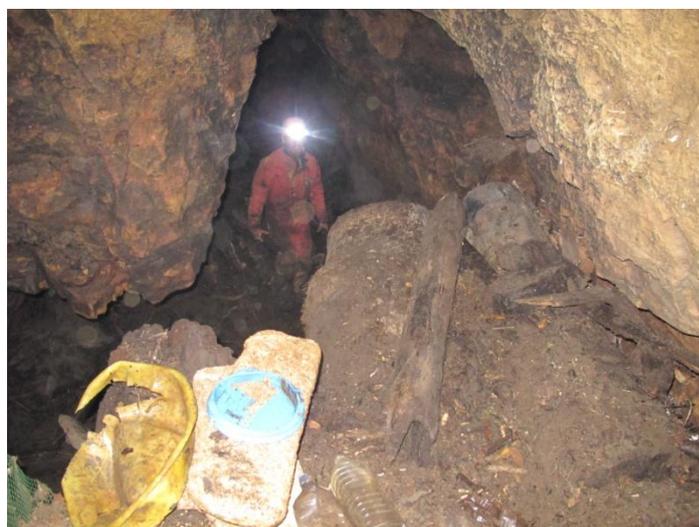
En 2011, Le TRIAS regroupe 26 spéléologues d'horizons très divers. Outre les lotois, certains membres du TRIAS résident en Normandie, d'autres en Dordogne ou dans la région Centre. Nous avons même un adhérent belge ! Cet éclectisme se retrouve aussi dans le type de spéléo pratiquée par les uns ou les autres. Certains d'entre eux, et ils sont nombreux, participent activement à la plupart des sorties d'exploration souvent organisées par le CDS 46. On les retrouve aussi partie prenante dans l'organisation et l'entraînement

des équipes du Spéléo-secours du Lot. D'autres préfèrent la spéléologie de prospection et de désobstruction. Beaucoup d'entre nous consacre aussi de nombreuses journées à l'initiation à la spéléologie et à la promotion de ce sport, pas toujours bien connu. Enfin tout le club a passé du temps cette année à la préservation du patrimoine souterrain.



Stage Ecole Départementale de Spéléo à Thémines : la photo (mars 2011) Exercice secours du SSF 46 à l'igüe noire (juin 2011)

Le bilan 2011 ne serait pas complet sans mentionner les nombreux casse-croûtes communs où furent mis à l'honneur les vins, ovins et mets porcins que nos commerçants locaux nous proposent. Cette convivialité contribue aussi, vous vous en doutez, à la bonne image du TRIAS au sein de la communauté spéléo. Concrètement, le TRIAS, au travers de ces différents membres, participe à l'exploration du réseau des Vitarelles (Ouyse souterraine), à la poursuite de l'exploration de l'Alzou souterraine à Gramat, à la recherche d'un accès au réseau de La Chapelle (24). Un des membres du TRIAS a participé à une expédition en Chine. Un autre est allé cette année prospecter une zone calcaire du Nordeste brésilien. Le TRIAS a poursuivi cet été le nettoyage des pertes de Thémines et dégagé la perte de la Mouline. Il a participé aussi à l'opération de nettoyage d'une phosphatière du côté de Limogne (opération co-organisée par le CDS 46 et par le Parc).



Dépollution des pertes terminales de Thémines (septembre 2011)

C'est surtout dans le domaine de la promotion de la spéléologie auprès du public que les actions du TRIAS furent les plus marquantes. En avril dernier, le TRIAS a organisé une soirée audiovisuelle en Dordogne. En juin, deux de ses membres ont amené 30 enfants d'une école primaire périgourdine à la découverte d'une rivière souterraine (de la perte à l'exutoire), afin de les faire réfléchir sur les effets sournois de la pollution des eaux en milieu calcaire. Toujours en juin -le 19-, le TRIAS a participé à la journée du patrimoine caché mise en œuvre par l'association théminoise « culture et patrimoine ». Certains du village ont ainsi pu découvrir l'exceptionnelle richesse des pertes de Thémines tout en s'initiant à la spéléologie dans la grotte Raffy.

Enfin, lors des Journées Nationales de la spéléo, en octobre dernier, 90 personnes ont côtoyé notre sport, par une escapade sous terre, une balade dans les moulins des gouffres, ou lors du diaporama à la salle des fêtes.



Sortie avec le primaire du Coux : la perte du Baladin (juin 2011)



Visite des moulins des gouffres lors des JNS d'octobre 2011

L'année 2012 commence dès le 14, par l'Assemblée Générale du TRIAS (à 9h30 salle Pierre Laval, pour celles et ceux qui souhaiteraient, et on les y invite, faire de la spéléo...). Une sortie pour tout le club est d'ores et déjà prévue pour le dimanche 24 janvier : saucisses et pâtés au four, prenez-garde !

Si vous souhaitez découvrir ce sport, vous mettre à une activité physique variée ou goûter à la joie de la découverte, nous vous invitons à prendre contact avec l'un de nous ou à visiter le site du club (speleotrias.com). vous pouvez aussi surfer sur le site du Comité Départemental de Spéléologie du Lot (CDS46).

L'ensemble des spéléologues du TRIAS vous présente ses meilleurs vœux pour 2012. Et si vous craignez que le ciel ne vous tombe sur la tête, venez au club il y a des casques tout neufs...



Initiations à Assier, lors des Journées Nationales de la Spéléologie (octobre 2011)





Après l'initiation à la spéléo à Assier, le réconfort. (JNS 2011)



Après la visite de la grotte Raffy, journées du patrimoine (juin 2011)

Et pourquoi pas vous ????

Association culture et patrimoine

Une année bien remplie

L'association Culture et Patrimoine souhaite à tous ses adhérents, aux Théminoises, aux sympathisants une bonne et heureuse année 2012.

L'année 2011 a été très laborieuse. La journée des moulins du 19 Juin dont le thème était le patrimoine caché, a fait l'objet d'une préparation très soignée. Les paysages souterrains et le patrimoine bâti du village convenaient pour cette manifestation. Nous remercions tout particulièrement, les membres de l'association et les nombreux partenaires qui ont participé.

Grâce au TRIAS, il a été possible de visiter les gouffres et la grotte de Raffy en toute sécurité, Jean François Fabriol avec son talent de photographe nous a montré les galeries de Roucadour et de nos gouffres, Monsieur Margot nous a enchantés avec les contes de l'Ouyse. Le parc naturel des Causses avait installé un petit chantier de fouilles s'adressant aux enfants et animé par Anne France POILLION, le conseil général avait prêté du matériel de projection, une exposition sur des fouilles préventives, le tout surveillé par

Alexandra Moreau. Monsieur Lorblanchet archéologue nous avait confié des dessins de la préhistoire de Roucadour, tandis que Monsieur Barivière spéléologue chevronné faisait une conférence sur le milieu karstique du Lot. L'association Ségala Limargue nous avait prêté également son concours. Toute la journée, les différents ateliers ou expositions étaient parcourus par beaucoup de visiteurs.

Les travaux de l'association sur « la balade virtuelle » sont en voie de concrétisation. Grâce à un petit boîtier le visiteur pourra se diriger dans le village et voir ainsi le patrimoine sans guide. Ce projet est en partie financé par le conseil général. Pour réaliser les montages, le scénario, des membres de Culture et Patrimoine se mobilisent et reçoivent une formation à l'atelier de la CIBER BASE de Leyme.

Le chemin de Laval à la maison « Pélaprat » est rendu à la circulation des randonneurs. Cela permettra de parcourir une partie d'un circuit de Thémines, le Mas du Causse sans routes goudronnées.

Le lac du Bout du lieu. C'était un plan d'eau où s'abreuyaient les troupeaux autrefois. Il fut comblé pour le sécuriser. L'association se propose de le remettre en état et de le sécuriser. Ce genre de patrimoine existe dans presque tous les villages du causse et les municipalités y sont attachées. Elles les restaurent et les mettent en valeur pourquoi cela ne serait-il pas possible à Thémines.

Un panneau d'orientation est en projet. Il permettra aux marcheurs de s'orienter et de se renseigner. Il est à noter que le nombre de marcheurs qui traversent le village est en constante augmentation. Leur passage ne leur laisse pas un grand souvenir étant donné qu'il n'existe pas d'indications sur les particularités de Thémines.

Les travaux de recherches sont toujours d'actualité. Gérard Peyrot et Pierre Billant étudient le compoix (genre de cadastre) de l'époque de François 1^o afin d'y déceler la forme du château voir ses limites.

Nous avons organisé aussi une soirée Flamenco, le TELETHON, et la construction des crèches avec la célébration de la messe de Noël comme à l'ancien temps.

Voilà en gros les activités d'une association dynamique. Vous pouvez nous donner un coup de main en nous confiant des vieilles photos, ou des histoires locales, mieux en participant aux travaux. L'association se réunit tous les Lundi après- midi, et le premier Jeudi du mois après 20heures à l'ancien local de la poste.





Téléthon

Les Théminoises ont, une fois de plus, répondu présents pour cette manifestation. L'association culture et patrimoine et la municipalité ont organisé un repas le soir du 3 décembre à la salle des fêtes. La participation était de 10 € minimum. Cependant la collecte, après avoir ôté les frais, s'est élevée à 531€. Deux dons supplémentaires ont permis de verser 581€ à la correspondante de Lacapelle Marival. Le menu du repas était le suivant:

Soupe à l'oignon, manchons de canard confis servis avec des haricots tarbais en sauce, salade, fromages, tartes aux pommes, vins fins, café compris.

Les tartes aux pommes faisaient l'objet d'un concours. La qualité de ses desserts fut telle que tous eurent le premier prix, même une tarte qui ressemblait à une bûche de Noël. Le repas avait été confectionné avec talent par les Théminoises. Téléthon remercie chaleureusement les bienfaiteurs et tous ceux qui ont participé à cette belle soirée.

Union Foot MARIVALOIS

Saison 2011/2012

Par ces mots, je vous apporte des informations sur la vie du club de foot UFM.

Association qui a pour but de faire participer des joueurs et des joueuses de toutes catégories confondues à des manifestations sportives sur nos différents stades de l'entente des communes.

UFM Foot c'est plus de 150 licenciés répartis en 4 équipes séniors, 1 équipe vétérans et 1 équipe féminine, un encadrement des dirigeants, dirigeantes.

L'école de Foot EFLS 96, c'est plus de 140 licenciés répartis en plusieurs catégories d'âge, un encadrement de dirigeants.

Le stade de Thémines est notre lieu d'entraînement tous les mardi et vendredi avec match équipes séniors.

L'UFM Marivalois organise le lundi de pâques, 09/04/2012 à l'occasion de son 40ième anniversaire : 03/04/1972-09/04/2012 –Tournoi de Thémines, un rassemblement des générations anciennes et actuelles pour retracer l'historique de notre tournoi.

Les habitants de Thémines et les environs auront l'occasion de se retrouver à l'occasion de cet évènement, et ayant une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés.

Je voudrais remercier les habitants de Thémines pour leur accueil très chaleureux lors du passage des calendriers du club de l'UFM et EFLS 96.

Une bonne année à tous et à toutes pour 2012.

Salutations sportives

Le Président UFM Marivalois.
M. HUG

Conte

Par Paul BRUNET

UN SAC IMPROVISE

Noémie habite seule dans une vieille maison au « Bout du lieu ». Elle n'est pas très sympathique, voire revêche, très curieuse et pas très soignée ; aussi, est-elle souvent sujette aux quolibets des gens du hameau.

Pour vivre, elle élève quelques moutons et des oies de Toulouse, qui, bien gavées, donnent de magnifiques foies. Elles sont renommées dans les alentours, et quand vient la saison de vendre les « bious » (petits oisillons), de nombreux clients viennent la voir. Avant de conclure le marché en se tapant dans la main, les discussions sont souvent longues et âpres, car la vieille femme est aussi très dure en affaire !

Chaque jour, Noémie mène pâître ses moutons sur les petites parcelles de sa propriété disséminées près du village. Aujourd'hui, c'est à Boisset qu'elle a décidé d'aller ; l'automne est chaud et l'ombre des chênes sera propice au pacage.

A peine arrivée, elle s'aperçoit que des milliers de magnifiques glands, tombés avec le vent de la nuit, jonchent le sol. C'est une aubaine pour ses animaux, et elle met un point d'honneur à en ramasser le plus possible... mais où les mettre ? Sa blouse n'a que des petites poches déjà bien encombrées par un Opinel, un ou deux mouchoirs, de nombreux morceaux de ficelle et quelques épingles à nourrice. Pourtant, il est hors de question de repartir chercher un sac à la maison...

A force de se creuser la cervelle, Noémie finit par avoir une idée somme toute très pratique ; elle s'isole un instant derrière un buisson et revient avec son « pissadret » (panty d'autrefois fendu à l'entrejambe, permettant aux femmes d'uriner debout).



Le panty de Noémie

Elle ferme toutes les ouvertures avec ses bouts de ficelle et ses épingles, et la voilà équipée d'un superbe sac à fleurs bleues et roses !!

Le baluchon improvisé prend bientôt des formes généreuses et contient bien un « quarton » de glands. Bien ficelé, un solide bâton qui le traverse, Noémie charge son fardeau sur l'épaule et regagne son domicile, toute fière de son exploit.

En chemin, elle croise son voisin Fabien ; c'est bien le seul qu'elle n'a pas envie de rencontrer car c'est un sacré coquin qui a toujours le mot pour rire ou une farce à faire !

-« Qu'est-ce qu'il va encore inventer ? » se demande la vieille femme.

-« Alors Noémie, la récolte est bonne ? C'est un avantage d'avoir un gros derrière, ça t'évite plusieurs voyages ! Mais si je comprends bien... Imaginons que tu tombes dans le chemin, c'est pas la culotte qu'on verrait ; remarque, avec le temps qu'il fait, tu ne t'enrhumeras pas de ce côté-là !! » ironise Fabien en continuant son chemin, pris d'un fou rire.

-« Qu'il est bête celui-là ! En tout cas, il ne peut pas en faire autant ! Quand il quitte ses pantalons, ce n'est pas pour les remplir de glands ! » marmonne la vieille, apparemment très au fait des potins du village.

Aujourd'hui, les dessous de ces dames sont plus chics. Ceux d'autrefois, sans être très « sexy », pouvaient s'avérer bien pratiques... ce n'est pas Noémie qui dirait le contraire !!

Calendrier des manifestations 2012

Lundi de Pâques	Tournoi de Foot
19 juin	Journée du patrimoine, exposition sur les grottes
1 ^{er} , 2 et 3 juillet	Fête votive, repas, vide grenier, soirée salsa ...
Fin juillet ou début août	Fête votive, bals dico, concours pétanque
Dimanche 10 juillet	Concours de pêche
1 ^{er} week end d'octobre	Journées Nationales de la Spéléologie
Autour du 11 novembre	Cérémonie religieuse suivie d'un apéritif offert par la commune

Bloc notes

Horaires d'ouverture de la Mairie, de la poste et du syndicat AEP

Tél : 05 65 40 85 00

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30 Samedi de 9 h à 12 h

Utile

ADMR Lacapelle-Marival : 05-65-40-94-03

Association Ségala Limargue : 05-65-38-98-17

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Mardi et samedi de 9 h à 12 h
Mercredi jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Ce journal est communal, aussi tout le monde peut y participer par l'intermédiaire d'article, d'information et/ou en participant à la commission animation communication.

COUPON SUGGESTIONS

Si vous avez des idées, des suggestions, vous pouvez en faire part par l'intermédiaire de ce coupon et le déposer à la mairie (dans la boîte à lettre située en façade si celle-ci n'est pas ouverte) ou bien vous adresser directement aux associations concernées ou aux élus.